



Institut Régional de formation sanitaire et Sociale en Occitanie
 IRFSS Midi-Pyrénées
 IRFSS Languedoc Roussillon

Déclaration de Politique Erasmus

La dimension internationale est inscrite dans l'ADN de la Croix-Rouge. Le programme Erasmus+ offre à tous ses Instituts de formation une opportunité unique de mettre en place des coopérations pérennes et durables avec des universités situées dans des pays en et hors Europe. Il permet de renforcer l'innovation pédagogique, mais aussi sociale et entrepreneuriale des personnels et des étudiants et de proposer des formations tant sanitaires que sociales inclusives et de qualité, adaptées aux évolutions des pratiques professionnelles.

L'objectif de la Croix-Rouge à travers le programme Erasmus+, est de former des professionnels capables de participer à des actions de prévention, d'éducation à la santé et de travailler dans une approche d'altérité et d'interculturalité.

L'Institut de Formation Sanitaire et Sociale en Occitanie, s'inscrit dans une expérience de mobilité de plus de 25 ans. Nos projets se sont adaptés en suivant les évolutions de la formation dans le domaine sanitaire et social, et du programme Erasmus. D'abord acquise par les formations sociales en 2008, l'acquisition de la charte Erasmus en 2012 nous a permis d'ouvrir les programmes à l'ensemble des formations supérieures, en participant activement depuis 2010 au Consortium de l'enseignement supérieur, filière sanitaire et sociale en Occitanie, piloté par le Conseil Régional.

La politique de l'Institut s'inscrit dans la volonté de renforcer son impact social, répondre au défi de l'inclusion par la formation, l'emploi, et la réponse aux évolutions sociales et environnementales.

Notre engagement s'appuie sur la stratégie « Europe 2020, pour une croissance intelligente, durable et inclusive », et promeut une diversité d'actions : mobilité des formateurs et personnels, des étudiants, élèves, apprentis, ou l'inscription dans des projets de partenariat à long terme.

Poursuivre la politique de modernisation impose la consolidation du réseau de partenaires, du niveau local au niveau européen et international, dans le domaine de la formation comme de l'entreprise qui nous permettent de développer des synergies favorables à l'ouverture et à l'innovation.

La crise sanitaire que nous traversons en 2020, nous fait prendre conscience des besoins d'accompagnement social, de renforcement de l'offre sanitaire, et la nécessité de s'inscrire dans un espace de formation et de travail européen et international.

Dans ce cadre, la mobilité des formateurs et des personnels sera une priorité des sept années à venir. Améliorer les connaissances sur les référentiels de formation, les méthodes pédagogiques, les politiques sociales et de santé publique permettra de tendre vers une meilleure reconnaissance des compétences, des diplômés et d'accroître la mobilité des professionnels. Renforcer les interactions entre les universités, les centres de formation, enrichit l'accompagnement des étudiants en mobilité entrante et sortante.

L'inclusion sociale et professionnelle est au cœur de ces projets. C'est pourquoi nous souhaitons étendre l'offre de mobilité à tous les niveaux de formation, en nous appuyant sur les différentes opportunités du programme Erasmus+. Nous avons développé des partenariats bilatéraux avec des établissements d'enseignement supérieur ou des établissements sanitaires et sociaux dans 15 pays d'Europe pour des échanges réciproques. Nous encourageons la mobilité des apprenants de niveau 3 et 4, et nous réalisons depuis trois ans des mobilités pour les élèves et apprentis aides-soignants en Catalogne ou en Allemagne. Dans les années à venir nous souhaitons étendre cette opportunité à d'autres formations (Auxiliaire de Puériculture, Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale,

Accompagnant Educatif et social), et nous participons désormais au « Consortium Apprenti » conduit par la Conseil régional Occitanie.

L'opportunité pour nos apprenants de suivre des stages ou des études dans un contexte nouveau, ou de recevoir au sein de l'Institut des étudiants étrangers, renforce leurs compétences professionnelles et personnelles, leur employabilité et leur adaptabilité.

L'ouverture culturelle, une meilleure connaissance de l'Europe passent aussi par un renforcement des compétences linguistiques et numériques organisées dans le cadre des mobilités, pour le personnel comme pour les apprenants. L'Institut encourage ses salariés, dans le cadre de la formation continue ou à travers des mobilités de formation, à un apprentissage ou un perfectionnement linguistique, tout particulièrement l'anglais et l'espagnol.

L'Institut s'inscrit en permanence dans une approche innovante de formation, incluant une offre numérique. La période actuelle a été particulièrement éclairante et nous souhaitons développer des mobilités mixtes -distance-présence- qui permettront d'inclure un plus grand nombre d'apprenants dans cette démarche d'ouverture, en renforçant les compétences de tous en communication numérique, y compris dans le cadre d'associations professionnelles internationales.

Ce qui répond également aux orientations de l'Institut, engagé depuis 2017 dans le cadre de la Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), à avoir un impact positif sur la société, à respecter l'environnement tout en étant économiquement viable. Un équilibre qu'elle construit avec l'aide de ses parties prenantes, c'est à dire ses collaborateurs, ses clients, ses fournisseurs, ou les acteurs du territoire...

Pour mener l'ensemble de cette politique, Le Bureau des Relations Internationales, en cours de réorganisation, devient un bureau partagé entre les 2 anciens IRFSS de la région Occitanie (Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées). Dès que possible nous procéderons à une fusion entre les 2 entités de notre territoire, notre stratégie étant commune. Notre objectif est de construire un projet Erasmus+ cohérent et transversal entre les filières et les différents sites répartis sur la région.

Le bureau, piloté par la responsable des relations internationales, sous l'autorité de la directrice de l'Institut, coordonne les actions de mobilité des filières de formations sanitaires et sociales, de la préqualification aux niveaux 6 à 7 du Cadre Européen des Certifications (CEC). Ce bureau est composé de coordinateurs et référents des différentes filières, et travaille en relation étroite avec les directeurs, le responsable administratif et financier et la responsable qualité, ce qui assure la solidité et la pérennité de nos projets. Les étudiants sont également associés, notamment leurs représentants, et participent à nos actions de dissémination, et de promotion de la citoyenneté.

En soutenant et renforçant les actions engagées en adéquation avec la filière formation de la Croix-Rouge française et le Consortium Régional, l'Institut soutient la modernisation des études supérieures et de l'ensemble des métiers du sanitaire et du social, dans un souci de qualité, d'équité et d'inclusion

Pour nous contacter :
Responsable du bureau des relations internationales
Martine.baurin@croix-rouge.fr